

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 24
Pouvoirs : 8
Votants : 32

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 09/07/2018

Le 16 juillet 2018, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Nathalie BARDE, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Roger CHORIER (remplace Marie Jeanne BEGUET), Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Vincent LAUTIER, Pierre LUCIDOR (Remplaçant Jean-Claude AUBERT), Richard PACCAUD, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (Pouvoir Michel RAYMOND), Jean-Claude AUBERT (Remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET (Remplacée par Roger CHORIER), Noël CHEYNET (Pouvoir Jacky DUTRUC), Brigitte COULON (Pouvoir Vincent LAUTIER), Dominique DESFORGES (Pouvoir Béatrice GUERIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir Daniel DOMPOINT), Bruno HENRY (Pouvoir Bernard GRISON), Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY (remplacé par Marie Christine THEVENET), Chantal NOEL, Marc PECHOUX (Pouvoir Claude TRASSARD), Etienne SERRAT (Pouvoir Christine CIOLFI), Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Monique RONGEON (Ars sur Formans).

Secrétaire de séance : Claude TRASSARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE –Technoparc Saône Vallée à Civrieux – Constitution d'une servitude de tréfonds d'eaux usées lot 20

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Insertion, informe le Conseil communautaire qu'en juillet 2007, dans le cadre des réunions de concertation menées avec les riverains du Technoparc pour la préparation du dossier de création de la ZAC, la Communauté de communes Saône Vallée s'était engagée à raccorder le hameau des Collières (six habitations), jouxtant le Technoparc, au réseau d'assainissement collectif et en lien avec la nouvelle station d'épuration à créer.

Ces travaux de raccordement sont à ce jour réalisés avec une partie le long du chemin des Collières et une partie sur l'emprise du Technoparc. Afin de limiter les coûts de réseaux, la canalisation d'eaux usées passe en effet le long de la limite Ouest du Lot 20 de la société NAJJAR.

M. Richard SIMMINI précise que la CCDSV a signé un acte de vente pour ce lot (12 000 m²) avec la société NAJJAR le 21 mars 2018 (Délibération N°2017C48 du 29 mai 2017). Il convient donc désormais de constituer une servitude de tréfonds entre la Communauté de communes et la société NAJJAR pour ce réseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** le Président à signer tout acte se rapportant à la constitution de cette servitude de tréfonds avec la société NAJJAR (ou toute autre entité s'y substituant) ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants aux frais notariés sont inscrits au budget annexe des zones d'activités 2018.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **20 JUIL, 2018** A Trévoux, le 16/07/2018
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180716-2018C78-DE
Affichage le : **20 JUIL, 2018**

Le Président,
Bernard GRISON

